



Rapport économique 2022

ROUMANIE

Octobre 2023

RÉSUMÉ

- L'année politique 2022 en Roumanie n'a pas été exempte de conflits au sein du gouvernement et de la coalition au pouvoir. Les principaux sujets de discorde au sein de la coalition ont été le plafonnement des prix de l'électricité, la subvention des carburants et l'augmentation des pensions. Bien que 4 ministres aient été changés, ces changements n'ont pas eu d'effet sur la cohérence et la continuité de l'action gouvernementale.
- L'économie roumaine a retrouvé ses niveaux d'avant la pandémie plus tôt que prévu. Le pays a relativement bien résisté aux chocs économiques provoqués par la pandémie, l'agression de la Russie en Ukraine, les hausses des prix de l'énergie et des denrées alimentaires qui en ont résulté.
- Les mesures économiques et fiscales actives se sont avérées efficaces pour soutenir l'activité économique : la croissance économique de 4,7 % en 2022 reflète une reprise économique complète, tirée du côté de la demande, principalement par la consommation privée et l'investissement.
- La Roumanie a terminé l'année avec un taux d'inflation annuel de 16,4 % (en hausse de 8,2 points de pourcentage par rapport à 8,2 % en décembre 2021). En moyenne annuelle, l'inflation s'est établie à 13,8 %.
- Début 2022, le Conseil de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) a décidé d'ouvrir des négociations d'adhésion avec la Roumanie. Le pays a reçu la feuille de route en juin 2022, un document qui définit les conditions et les étapes de l'adhésion et vise à aligner la législation, les politiques et les pratiques internes sur celles de l'Organisation.
- La guerre en Ukraine a dominé la politique étrangère de la Roumanie et a consolidé son orientation européenne. Depuis le début du conflit, la Roumanie a démontré être une alliée solidaire au sein de l'UE et envers l'Ukraine. Le pays a fait preuve d'une grande solidarité et générosité envers le pays voisin, en accueillant les réfugiés ou aider les autorités de Kiev à exporter leurs céréales. Par ailleurs, le port de Constanta (plus grand port de la mer Noire et une importante plateforme céréalière) est devenu une route-clé pour le trafic de marchandises dans la région et dans le monde entier.
- Selon l'Institut des statistiques roumain, la Suisse est le 20ème partenaire en termes d'importations. Elle représente 1% de toutes les importations, soit 1,249 milliards d'euros.
- En tant qu'investisseur immédiat (intermédiaire), la Suisse se positionne à la 8ème place, pour l'année 2022, avec un total de 5,67 milliards d'euros (soit 4,3%) et en tant qu'investisseur final (réel), se positionne également à la 8ème place, totalisant 4 milliards d'euros d'investissements (soit 3,3%).

TABLE DES MATIÈRES

1	SITUATION ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE	3
2	SECTEURS PRIORITAIRES ET OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES SUISSES	9
3	POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE	10
3.1	Politique et priorités du pays hôte	11
3.2	Perspectives pour la Suisse (potentiel de discrimination ou avantage comparatif)	12
4	COMMERCE EXTÉRIEUR	12
4.1	Évolution et perspectives générales	12
4.1.1	<i>Commerce de marchandises</i>	12
4.1.2	<i>Commerce de services (si données disponibles)</i>	13
4.2	Commerce bilatéral	13
4.2.1	<i>Commerce de marchandises</i>	13
4.2.2	<i>Commerce de services (si données disponibles)</i>	13
5	INVESTISSEMENTS DIRECTS	13
5.1	Évolution et perspectives générales	13
5.2	Investissements bilatéraux	14
6	PROMOTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE	15
6.1	Instruments de la promotion économique extérieure suisse	15
6.2	Intérêt du pays hôte pour la Suisse	15
	ANNEXE 1 – Structure de l'économie	18
	ANNEXE 2 – Principales données économiques	19
	ANNEXE 3 – Partenaires commerciaux	20
	ANNEXE 4 – Echanges commerciaux bilatéraux	20
	ANNEXE 5 – Principaux pays investisseurs	22

1 SITUATION ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Situation politique en 2022 : L'année politique 2022 en Roumanie n'a pas été exempte de conflits au sein du gouvernement et de la coalition au pouvoir formée par le Parti national libéral (PNL), le Parti social-démocrate (PSD) et l'Union démocratique des Hongrois de Roumanie (UDMR). Les principaux sujets de discordance entre le PSD et le PNL ont été le plafonnement des prix de l'électricité, la subvention des carburants et l'augmentation des pensions. L'année politique a également été marquée par la démission de 4 ministres (2 du PSD et 2 du PNL) du cabinet de Nicolae Ciucă. Cependant, les changements fréquents de ministres n'ont pas eu d'effet sur la cohérence et la continuité de l'action gouvernementale. Alors que la coalition gouvernementale est restée stable, ce n'est pas le cas du PNL, qui a de nouveau changé son président en avril, six mois seulement après le précédent changement à la tête du parti. Pour le PSD, 2022 a été l'année où il a prouvé que la décision d'entrer au gouvernement était la bonne puisqu'elle n'a pas eu de conséquences électorales négatives. Le parti a réussi à projeter une bonne image et à dominer cette coalition, même s'il n'a pas donné le Premier ministre. L'éclatement de la guerre en Ukraine a été bénéfique pour la coalition au pouvoir en termes d'image, de perception publique et de crédibilité. De l'autre côté, l'opposition a également connu des turbulences et des changements de dirigeants. L'Union Sauvez la Roumanie (USR) a changé le président, Cătălin Drulă succédant à l'eurodéputé Dacian Ciolos (chef du groupe Renew Europe au Parlement européen) à la tête du parti. George Simion a été élu en mars 2022 comme seul président de l'Alliance pour l'unité des Roumains (AUR) après une période de 3 ans au cours de laquelle le parti a été dirigé par deux coprésidents. L'AUR est entrée au Parlement en 2020 avec une part de plus de 10 %, atteignant actuellement 18-25 % dans les sondages. En juin 2023, une première dans la vie politique roumaine a eu lieu, à savoir la rotation gouvernementale : conformément à l'accord conclu au niveau de la coalition, après un an et demi au cours duquel le PNL a détenu la direction de l'exécutif, les prérogatives du Premier ministre ont été confiées au leader du PSD, Marcel Ciolacu, qui a formé un nouveau cabinet PSD-PNL. C'est également à ce moment que l'UDMR a quitté la coalition gouvernementale. Malgré ce changement, la cohérence de l'acte de gouvernement n'a pas été affectée et les principales orientations et stratégies politiques établies lors de la formation de la coalition ont suivi leur cours.

COVID-19 : Bien que l'impact du virus ait été ressenti dans l'économie aussi en 2022 et avec des effets également en 2023, la Roumanie appartient à la catégorie des pays européens qui parviennent à se remettre rapidement des effets de la pandémie, selon les statistiques publiées par l'Institut national des statistiques (INS) et Banque nationale de Roumanie (BNR). En effet, comme les spécialistes l'ont anticipé, les principaux défis pour la Roumanie en 2022 et 2023 sont le déficit budgétaire, le déficit des comptes courants et l'inflation. En 2022, le PIB a atteint le niveau record de 280,7 milliards d'euros, selon les données officielles de la Banque mondiale, soit 70 milliards d'euros de plus qu'en 2020, année où la crise économique causée par la pandémie de COVID-19 a atteint son paroxysme. Au premier trimestre 2022, l'économie roumaine a surpris par sa tendance à la hausse, avec une croissance du PIB réel de 5,2¹ %, poursuivant la tendance à la reprise enregistrée en 2021. Cette croissance robuste a été soutenue par des salaires plus élevés, qui ont suivi le rythme de l'inflation, et par la suppression progressive des restrictions COVID. Selon les prévisions économiques de l'été 2022 de la Commission européenne (CE) pour la Roumanie, la consommation privée et l'investissement seront les principaux moteurs de la croissance en 2022 et 2023.

Budget 2022, rectification budgétaire I et II : La loi de finances de l'État pour 2022 a été adoptée en décembre 2021 par le gouvernement PNL-PSD-UDMR avec un budget basé sur des investissements de 7 % du PIB, un objectif de déficit budgétaire de trésorerie estimé à 5,8 % du PIB et un déficit du SEC estimé à 6,2 % du PIB. Il s'agit du budget avec la plus grande allocation d'investissement depuis 32 ans, avec des fonds s'élevant à environ 18 milliards de euros, soit pratiquement le double du montant des investissements réalisés en Roumanie en 2019. Alors que les effets de la pandémie se faisaient encore sentir aux niveaux national et mondial, l'objectif de la loi relative au budget étatique 2022 était de réduire progressivement le déficit budgétaire au cours des prochaines années. Le budget visait à une augmentation de 10 % du point de pension à partir du 1er janvier 2022, une augmentation de l'allocation sociale minimale à environ 200 euros, et des mesures de protection sociale pour les consommateurs d'énergie vulnérables par le biais de l'incitation énergétique tout au long de l'année et de l'aide au chauffage domestique pendant la saison froide. Le budget prévoit également l'octroi, en janvier 2022, d'une aide aux retraités à faible revenu afin de faire face aux augmentations des prix des services

¹ https://insse.ro/cms/sites/default/files/com_presa/com_pdf/pib_tr1r2022_1.pdf

publics et aussi le régime d'aide au paiement des factures d'électricité et de gaz pour les consommateurs non résidentiels, c'est-à-dire les petites et moyennes entreprises, les micro-entreprises, les personnes autorisées, les entreprises individuelles, les entreprises familiales. Lors de la première rectification du budget en août 2022, le déficit du budget général consolidé a été maintenu en pourcentage du PIB au même niveau que le pourcentage initial, c'est-à-dire 5,84 % du PIB. En termes nominaux, il a augmenté de 3,17 milliards de lei (env. 641,7 millions d'euros), passant de 76,9 milliards de lei (env. 15,566 milliards d'euros) à 80,1 milliards de lei (16,214 milliards d'euros). Lors de la deuxième rectification du budget en novembre, le déficit budgétaire général consolidé est resté à 80,1 milliards de lei (16,214 milliards d'euros), diminuant en pourcentage du PIB de 5,84% du PIB à 5,74% du PIB.

Croissance économique 2022 : L'économie roumaine a progressé de 4,7 % en 2022, selon les données publiées par l'Institut national des statistiques (INS). Selon les prévisions économiques de printemps de la CE (mai 2023), en 2022, la croissance a atteint 4,7 % grâce à une forte consommation privée et à des investissements solides.

Inflation 2022 : Dans le contexte de taux d'inflation annuels record dans le monde en 2022 et du niveau historique du taux d'inflation annuel de l'UE de 9,2 % contre 2,9 % en 2021, la Roumanie a enregistré un taux d'inflation annuel moyen de 13,8 % en 2022 contre 5,1 % en 2021. Le taux d'inflation annuel en décembre 2022 était de 16,4%, selon les données publiées en janvier 2023 par l'Institut national de la statistique (INS). Les prix à la consommation en décembre 2022 par rapport à novembre 2022 ont augmenté de 0,4%. Selon l'INS, le taux moyen de variation des prix à la consommation au cours des 12 derniers mois (janvier 2022 - décembre 2022) par rapport aux 12 mois précédents (janvier 2021 - décembre 2021) est de 13,8%. En ce qui concerne les perspectives d'inflation, selon le rapport sur l'inflation de la Banque nationale de Roumanie (BNR) de février 2023, le niveau du taux d'inflation annuel projeté tombera à 7 % en décembre 2023, soit 4,2 points de pourcentage de moins que le niveau projeté dans le précédent rapport sur l'inflation. L'inflation poursuivra sa trajectoire descendante également en 2024, atteignant un niveau de 4,2 pour cent à la fin de l'année, le BNR indique également².

Déficit budgétaire 2022 : L'exécution du budget général consolidé pour 2022 s'est soldée par un déficit de 81,01 milliards de lei (env. 16,4 milliards d'euros) soit 5,68 % du PIB, en dessous de l'objectif de 5,74 % du PIB fixé dans la rectification de novembre 2022. Selon le ministère des Finances, exprimé en pourcentage du PIB, le déficit budgétaire a diminué de 1,05 point de pourcentage, passant de 6,73 % du PIB en 2021 à 5,68 % du PIB en 2022. Les recettes du budget général consolidé se sont élevées à 460,09 milliards de lei (93 milliards d'euros) en 2022, soit 21,2 % de plus que le niveau perçu au cours de la même période en 2021. Leur évolution a été principalement influencée par l'avancée des recettes de TVA, des contributions d'assurance, des recettes supplémentaires provenant de l'énergie (autres taxes sur les biens et services), des recettes non fiscales et des fonds européens, indique le ministère des Finances. Pour la Roumanie, la collecte de la TVA reste un défi majeur, car l'écart de collecte continue de croître d'année en année et est le plus élevé de l'UE (35,7%). Comme en 2019, la Roumanie a également perdu en 2020 environ un tiers de la TVA qu'elle aurait dû collecter, montre le rapport de la Commission européenne sur l'écart de TVA en 2020, publié en décembre 2022. Les chiffres indiquent une perte de 7,4 milliards d'euros en 2020. Selon la CE, le retard pris dans la réforme et la numérisation de l'administration fiscale a inévitablement ralenti l'amélioration de la collecte. Pour réduire l'évasion fiscale et augmenter la collecte, des mesures importantes ont été prises à cet égard, dans le sens de la numérisation de l'administration fiscale, par l'introduction de SAF-T (système de déclaration fiscale électronique), RO e-Invoice (la facturation électronique) ou RO e-Transport (le système national de suivi des transports routiers de marchandises à haut risque fiscal sur le territoire national). Afin de réduire le déficit, par le biais de l'ordonnance 16/2022, le gouvernement a apporté toute une série de modifications au code fiscal, notamment en ce qui concerne la TVA, l'imposition du secteur d'activités de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés (HoReCa), les salaires à temps partiel, les déductions salariales, l'impôt sur les dividendes et l'impôt sur les loyers. Avec un impact budgétaire estimé à environ 445,3 millions d'euros en 2022 et 2,67 milliards d'euros en 2023, l'ordonnance comporte des dispositions dans de nombreux domaines de la pratique fiscale, y compris l'impôt sur les sociétés, la fiscalité directe, la fiscalité indirecte ou les impôts locaux.

Les changements fiscaux les plus importants introduits par l'Ordonnance 16/2022 sont :

- Le passage des micro-entreprises sans employés et des entreprises de consultance à l'impôt sur les sociétés de 16% ;
- Augmentation de l'impôt sur les dividendes de 5 % à 8 % à partir du 1er janvier 2023 ;

² <https://www.bnro.ro/PublicationDocuments.aspx?cid=3922>

- La surtaxe des salaires à temps partiel ;
- Augmentation de la TVA sur les services HoReCa de 5% à 9%.
- Réduction des exonérations fiscales pour les employés des secteurs de la construction, de l'agriculture et de l'alimentation,
- Taxer certains avantages offerts par les entreprises aux employés ;
- Augmentation de la TVA sur les boissons sucrées

Pour réduire les dépenses et augmenter les recettes budgétaires, le gouvernement a engagé sa responsabilité sur la réforme budgétaire devant les chambres réunies en séance plénière le 26 septembre 2023. En vertu des nouvelles mesures, tous les salariés devront payer des cotisations d'assurance maladie, y compris ceux qui travaillent dans le secteur de la construction et de l'agriculture. Le paquet fiscal prévoit également la hausse de la taxe sur le chiffre d'affaires des banques avec un pourcentage de 2% pour les 2 premières années (2024-2025), puis 1% à partir du 1er janvier 2026, une taxe complémentaire de 0,5% pour les sociétés pétrolières et gazières dont le chiffre d'affaires est supérieur à 50 millions d'euros, des exonérations d'impôt sur le chiffre d'affaires pour les sociétés de distribution/transport d'électricité et de gaz naturel réglementées par l'Autorité nationale de régulation de l'énergie (ANRE). Les mesures fiscales et budgétaires ont été critiquées vigoureusement et vivement contestées par les partis d'opposition aussi que par les analystes économiques et les représentants des organisations patronales et des syndicats. Bien que le gouvernement ait assuré que les nouveaux changements assureront la prévisibilité et la stabilité de l'environnement des affaires, ses représentants accusent les changements fiscaux fréquents de dissuader l'esprit d'entreprise et l'investissement, avec des effets négatifs potentiels sur la croissance économique et la création d'emplois.

Procédure de déficit excessif : La Roumanie continue à se trouver en procédure de déficit excessif et le gouvernement doit prendre certaines mesures afin de réduire le déficit budgétaire en dessous des 3% du PIB d'ici 2024 (selon le *TFUE*), étant nécessaire de plusieurs réformes, en particulier dans le domaine de l'augmentation des recettes budgétaires et du renforcement de la collecte des recettes pour le budget de l'État, mais aussi en termes d'optimisation des dépenses budgétaires. L'équilibre du budget nécessite des efforts combinés dans le domaine de la politique fiscale, du renforcement de la capacité de collecte des recettes, du soutien financier à l'environnement économique et des dépenses publiques. Selon la dernière rectification budgétaire de l'année 2022, adoptée par le gouvernement en novembre, le déficit budgétaire est passé de 5,84 % du PIB à 5,74 % du PIB à la fin de 2022. Selon le budget pour 2023, adopté à la hâte par le Parlement en décembre 2022, le déficit budgétaire doit être diminué de 5,7% à 4,4% du PIB. Il s'agit pourtant d'une tâche très difficile à la lumière du contexte économique international actuel et de pressions budgétaires (ex : compensation et groupes vulnérables). Selon le Conseil fiscal roumain, qui a émis un avis sur la Stratégie fiscale-budgétaire du pays pour 2023-2025³ (pas encore adoptée par le Parlement roumain), les défis actuels et futurs pèsent sur les finances publiques, en particulier dans les pays où les recettes fiscales sont faibles. La Roumanie, dont les recettes fiscales (y compris les contributions) représentent environ 27% du PIB, se situe en bas du classement européen. Le Conseil fiscal a cependant salué l'intention très ambitieuse de ramener le déficit budgétaire à 4,4% du PIB en 2023 et en dessous de 3% du PIB en 2024 et a indiqué que les principaux facteurs influençant la dynamique prévue des recettes budgétaires en termes nominaux en 2023 sont le cadre macroéconomique projeté, les mesures de politique fiscale adoptées, le montant des sommes prises en compte comme source d'amélioration de l'efficacité de la collecte/réduction de l'évasion fiscale, les projets du PNRR. Toutefois, l'objectif de déficit de 4,4 % initialement prévu pour 2023 s'avère irréaliste. En septembre 2023, le gouvernement a entamé des pourparlers avec la Commission européenne afin de convenir que le déficit en 2023 devrait être supérieur à 5 %, sans que la Roumanie ne perde de l'argent européen. Selon le Premier ministre Marcel Ciolacu, la non-acceptation de la Roumanie dans l'espace Schengen a des conséquences économiques et a contribué à l'augmentation du déficit budgétaire du pays de près de 2 %. La Roumanie veut également que les dépenses liées au soutien de l'Ukraine et les investissements en matière de défense soient déduits du déficit.

Dettes publiques 2022 : La dette publique de la Roumanie a atteint 682,9 milliards de lei (env. 138,03 milliards d'euros) à la fin de 2022, soit 48,4% du PIB (données nationales⁴) et 81,7 milliards de lei (env. 16,51 milliards d'euros) de plus qu'à la fin de 2021. (1 EUR = 4,9474 lei). La dette publique de la Roumanie a explosé en mars 2020, le premier mois de confinement de la pandémie. À titre de comparaison, fin 2019, la Roumanie avait une dette totale de 373 milliards de lei (environ 75 milliards

³ <https://mfinante.gov.ro/static/10/Mfp/buget/sitebuget/SFB2023-2025.pdf>

⁴ https://www.mfinante.gov.ro/static/10/Mfp/buletin/executiv/Raportprivinddatoriapublicaquiv_31122022ro.pdf

d'euros), soit la moitié de ce qu'elle est aujourd'hui. En proportion du PIB, elle était de 35 %, la plus faible de l'Union européenne. Selon les données publiées par Eurostat en octobre 2022, avec un ratio de dette publique légèrement supérieur à 50 % du PIB, la Roumanie fait partie des États membres de l'UE ayant les niveaux de dette publique les plus bas, se classant au 9^e rang sur 27.

Déficit de compte courant et déficit commercial 2022 : Le commerce extérieur continue de poser un problème de plus en plus grave à la Roumanie, dans un contexte de forte augmentation du déséquilibre entre les importations et les exportations. En l'absence d'une production nationale capable de répondre à la demande, les produits manufacturés continuent de représenter une part importante des importations de la Roumanie. Le compte courant de la balance des paiements a enregistré un déficit de 26,571 milliards d'euros en 2022, en hausse de 52,07% par rapport au déficit de 17,473 milliards d'euros de l'année précédente, selon la Banque nationale de Roumanie⁵. La Roumanie a terminé l'année 2022 avec un déficit commercial de 34,09 milliards d'euros (près de 12 % du PIB), soit 10,4 milliards d'euros de plus que l'année précédente (plus 44%), les exportations ayant augmenté de 23,1% et les importations de 28,1%, a rapporté l'INS. En valeur, les exportations de marchandises ont atteint 91,9 milliards d'euros (en hausse de 23,1% en glissement annuel), tandis que les importations ont atteint 126 milliards d'euros (en hausse de 28,1% en glissement annuel). À titre de comparaison, la progression annuelle du déficit commercial en 2021 était de 29 %, alors qu'en 2020, année fortement influencée par la pandémie de coronavirus, l'ampleur du déséquilibre a été considérablement réduite. Par rapport à 2020, où le déficit commercial était d'environ 18 milliards d'euros, le déséquilibre commercial a augmenté en 2022 de 85 %.

Taux de chômage et marché de l'emploi : En 2022, le taux de chômage a atteint 5,6% (le même était en 2021). Le taux de chômage chez les jeunes de 15-24 ans fut le plus élevé – 25,5 % par rapport au taux de chômage 21% de l'année précédente. Le chômage a touché dans une plus large mesure les personnes sans diplômes d'études supérieures (5,1%). Bien que le taux d'occupation ait augmenté ces dernières années (63,1% en 2022 contre 60,3% en 2016), il est encore inférieur à la moyenne de l'UE de 73,1%. En 2022, le taux d'emploi de la population âgée de 20 à 64 ans était de 68,5%, en hausse de 1,4 pp par rapport à l'année précédente, selon les données publiées en avril 2023 par l'Institut national des statistiques (INS). En 2022, la population active de la Roumanie était de 8,270 millions de personnes, dont 7,806 millions avaient un emploi et 464,4 milliers étaient au chômage. La répartition de la population active par forme de propriété montre que **le secteur privé absorbe 82,0 % de la population active ; le secteur public concentre 17,3 % de la population active** et 0,7 % des personnes actives travaillent dans le secteur mixte. La participation au marché de l'emploi de certaines catégories demeure limitée : les disparités de genre demeurent parmi les plus élevées de l'UE – l'inactivité parmi les femmes atteignant 37,9%, principalement à cause du manque d'éducation et de la nécessité de s'occuper des enfants (manque de crèches et de jardins d'enfants en particulier dans les zones rurales). À cause de l'exode massif de près de 4 millions de Roumains ces dernières années, le manque de main d'œuvre demeure un problème important. Selon des sources officielles, il y avait environ 145 000 postes vacants en Roumanie, et les spécialistes prévoient que la pénurie de main-d'œuvre atteindra 224 000 personnes en 2026. C'est pourquoi, après avoir octroyé 25'000 permis de travail à des ressortissants d'États tiers en 2021, le gouvernement a adopté une décision permettant aux entreprises d'embaucher 100'000 travailleurs en 2022. Il s'agit d'un nombre record de permis de travail attribués à des travailleurs étrangers originaires de pays extérieurs à l'Union européenne. La construction et l'hôtellerie sont les principaux secteurs dans lesquels les travailleurs étrangers sont employés.

Plan national de relance et résilience (PNRR) et absorption des fonds UE : La Roumanie a reçu un total de 11,3 milliards d'euros de Bruxelles en 2022, le montant le plus élevé depuis son admission dans l'UE (PNRR + fonds UE 2014-2020). Le taux d'absorption des fonds européens a augmenté en 2022, passant de 50% à 71%, selon l'annonce faite par le Premier ministre de l'époque Nicolae Ciucă lors de la première réunion du gouvernement de 2023. En 2022, 5,4 milliards d'euros ont entrés en Roumanie par le biais de la politique de cohésion, qui comprend des programmes d'investissement stratégiques. Selon M. Ciuca, la Roumanie peut atteindre un taux d'absorption d'environ 95 % des fonds de l'UE d'ici la fin de 2023, un pourcentage record pour le pays. Selon les données du Le ministère des Investissements et des Projets européens (MIP) au 1 septembre 2023, le taux d'absorption pour les fonds UE 2014-2020 était 84%. Dans le cadre du PNRR, en 2022 la Roumanie a reçu 6,35 milliards d'euros après que la Commission européenne a effectué le paiement en octobre 2022 pour la première demande de 2,6 milliards d'euros, plus les deux tranches de préfinancement totalisant environ 3,79 milliards d'euros en décembre 2021 et janvier 2022. Le ministère des Investissements et des Projets

⁵ <https://www.bnr.ro/page.aspx?prid=22177>

européens (MIPE) s'attend à ce que la 3ème demande de versement, d'une valeur totale de 3,14 milliards d'euros, soit soumise à la fin de cette année. En ce qui concerne la 4ème demande de paiement, avec une valeur de 2,77 milliards d'euros, le MIPE estime qu'elle sera transmise à la CE d'ici la fin de l'année. Le 29 septembre 2023, la Roumanie a reçu de la Commission européenne 2,76 milliards d'euros en réponse à la deuxième demande de décaissement, les montants collectés par le biais du PNRR jusqu'à présent, s'élèvent à 9,1 milliards d'euros. En juillet 2022, la Commission européenne a officiellement annoncé qu'elle avait approuvé l'accord de partenariat avec la Roumanie, concernant les fonds européens d'un montant total de 31,5 milliards d'euros, que le pays doit recevoir par le biais de la politique de cohésion de l'UE pour la période 2021-2027, mais il reste encore des étapes à franchir.

Mission au titre de l'Article IV du FMI, octobre 2023 : Après une performance robuste en 2022, la croissance s'est ralentie au cours du premier semestre 2023, les experts du FMI ont déclaré en octobre 2023, à l'issue de la mission annuelle au titre de l'article 4⁶. Ce ralentissement est principalement dû à une consommation plus faible, l'inflation élevée ayant érodé les salaires réels. Dans le même temps, les investissements publics et privés sont restés soutenus. Malgré ce ralentissement, la croissance devrait rester relativement robuste et plus élevée que celle de la plupart des pays pairs. En 2023, la croissance devrait s'élever à 2,25 pour cent, soutenue par des investissements importants. En 2024, l'économie devrait se redresser légèrement pour atteindre une croissance d'environ 2,75 pour cent, la hausse des salaires réels et de la demande extérieure étant partiellement compensée par l'assainissement budgétaire nécessaire. À moyen terme, l'économie devrait retrouver son taux de croissance potentiel de 3,75 % grâce à la reprise de la consommation et à la vigueur des investissements, soutenus par les fonds de la facilité pour la relance et la résilience. L'inflation devrait décélérer de 7½ pour cent à la fin de 2023 à 4½ pour cent à la fin de 2024. Selon les experts du FMI, l'objectif initial de déficit de 4,4 % du PIB pour 2023 est hors de portée, et ils prévoient un déficit de 6 % du PIB. Le nouveau paquet fiscal améliorera les finances publiques en 2024 et au-delà d'environ 1 % du PIB, ce qui se traduira par un déficit légèrement supérieur à 5 % du PIB en 2024. Toutefois, les déficits budgétaires devront tomber en dessous de 3 % du PIB, comme convenu avec la Commission européenne, ont apprécié les experts du FMI.

Guerre en Ukraine et conséquences pour la Roumanie : La guerre en Ukraine domine la politique européenne de la Roumanie et renforce son orientation européenne. Depuis le début du conflit, la Roumanie a démontré être une alliée solidaire au sein de l'UE et envers l'Ukraine en s'engageant pour la défense des intérêts des pays de l'Est de l'UE, en particulier le renforcement des capacités de défense et de dissuasion du flanc oriental de l'OTAN et de la région de la mer Noire. Dès le début de la guerre, la Roumanie a fait preuve d'une immense solidarité et générosité envers le pays voisin, en accueillant les réfugiés ou aider les autorités de Kiev à exporter leurs céréales. En mars 2022, le premier hub humanitaire pour la réception, le stockage, la manutention et le transfert de l'aide humanitaire fournie par les États membres de l'UE à l'Ukraine est devenu opérationnel, à Suceava. Plusieurs milliers de citoyens ukrainiens entrent en Roumanie quotidiennement, la majorité en transit et ceux qui décident de rester dans le pays sont aidés à s'intégrer grâce aux efforts conjoints de l'État roumain, de la société civile, de les bénévoles et d'organisations telles que le UNHCR, l'UNICEF ou l'OIM. Les réfugiés ukrainiens bénéficient également de facilités en matière d'alimentation et de logement, d'études et d'accès au marché du travail. Pour répondre aux besoins des réfugiés, les autorités ont dû mobiliser des ressources supplémentaires dans le système de santé et d'aide sociale, ainsi que dans le système éducatif. Un an après le gouvernement a lancé le programme 50/20, offrant 50 lei (env. 10 euros) par jour pour l'hébergement et 20 lei (env. 4 euros) par jour pour la nourriture, qui constituait un filet de sécurité pour des dizaines de milliers de réfugiés souhaitant s'installer en Roumanie, les autorités ont repensé ce mécanisme d'aide d'urgence comme un mécanisme d'intégration à moyen et long terme. À partir du 1er mai 2023, les réfugiés ukrainiens sont soumis à de nouvelles règles jusqu'à la fin de l'année : une famille ukrainienne reçoit 2 000 lei (environ 400 euros) par mois pour le logement et une personne seule 750 lei (150 euros) par mois pour couvrir les frais de logement. En ce qui concerne la nourriture, chaque personne reçoit 600 lei (120 euros) par mois. « Ainsi, la Roumanie était et est toujours le pays avec le plus grand programme national coordonné d'assistance et de soutien humanitaire intégré en Europe, qui a impliqué un effort financier de plus de 600 millions d'euros provenant du budget de l'État et des partenaires internationaux », a déclaré le 23 mars 2023 la conseillère d'État Mădălina Turza, coordinatrice stratégique de l'aide humanitaire. Ce plan vise à rendre les réfugiés ukrainiens indépendants dès que possible. Ils ne bénéficieront pas de privilèges particuliers, mais recevront de l'aide pour commencer une nouvelle vie en Roumanie. Toutefois, parmi les réfugiés restés dans le pays, le nombre de ceux qui sont employés sur le marché du travail est assez faible. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), sur les 135 000 réfugiés ukrainiens

⁶ <https://www.imf.org/en/News/Articles/2023/10/04/cs100423-romania-staff-concluding-statement-of-the-2023-article-iv-mission>

restés en Roumanie, seuls 2 500 ont trouvé un emploi, soit 1,85 %. Ce nombre relativement faible s'explique par les difficultés linguistiques, la nécessité de s'occuper des enfants, le fait d'avoir assez d'argent pour vivre sans emploi, mais aussi par l'absence de documents scolaires qui permettraient d'occuper les emplois souhaités en fonction des qualifications professionnelles ou académiques. À moyen et long terme, l'intégration sur le marché du travail des personnes qui décident de rester en Roumanie pourrait entraîner une augmentation de la main-d'oeuvre et stimuler la production. La Roumanie bénéficiera des flexibilités exceptionnelles offertes dans le cadre de l'initiative CARE (Cohesion Action for Refugees in Europe) et du préfinancement supplémentaire fourni dans le cadre du programme REACT-EU (Recovery Assistance for Cohesion and European Territories), pour répondre d'urgence aux besoins d'accueil et d'intégration des personnes fuyant l'Ukraine.

Le port de Constanta, route- clé pour le trafic de marchandises : Après l'éclatement de la guerre, le port de Constanta (plus grand port de la mer Noire et une importante plateforme céréalière) est devenu une route-clé pour le trafic de marchandises dans la région et dans le monde entier. Ainsi, en 2022 le port de Constanta a enregistré un record historique de trafic. Au 31 décembre, 75,537 millions de tonnes de marchandises étaient entrées et sorties de Roumanie par voie maritime, soit 12 % de plus qu'en 2021⁷. Sur les 9,5 millions de tonnes enregistrées sur la route de l'Ukraine, 5,3 millions de tonnes étaient des céréales. Dans le même temps, le port de Constanta a enregistré une augmentation de 25 % du trafic céréalier au cours des sept premiers mois de 2023 par rapport à la même période en 2022. Le trafic de marchandises sur la route de l'Ukraine à travers le port de Constanta dans la période janvier - juillet 2023 a enregistré 12,5 millions de tonnes, dont 8,1 millions de tonnes de céréales.

Ces flux de marchandises détournés vers Constanta ont entraîné la congestion du port roumain et a souligné la nécessité de moderniser les infrastructures portuaires et ferroviaires. Compte tenu de l'importance économique que le port de Constanta a acquise dans le contexte géostratégique déterminé par la guerre, le gouvernement roumain a approuvé fin 2022 un investissement d'un milliard d'euros pour la modernisation de l'infrastructure ferroviaire du port, un projet d'intérêt national inclus dans le plan directeur des transports de la Roumanie. La Compagnie nationale d'administration des ports maritimes de Constanta (CNAPM) a annoncé en mai 2023 qu'elle avait approuvé et qu'elle préparait des investissements de plus de 650 millions d'euros dans l'infrastructure portuaire, provenant à la fois de fonds européens et de ses propres sources.

En raison des céréales ukrainiennes, les agriculteurs roumains ont tiré la sonnette d'alarme se trouvant dans l'impossibilité de vendre leurs céréales à cause de la concurrence des céréales ukrainiennes. Ils ont demandé de l'aide au gouvernement et à la Commission européenne. Les exportations de céréales roumaines ont chuté car plus de 2 millions de tonnes de céréales ukrainiennes, beaucoup moins chères, sont entrées dans le pays. La création de corridors pour le transport des céréales ukrainiennes a également affecté la production nationale dans plusieurs États de transit. D'autre part, le coût de la logistique a doublé depuis le début de la guerre en Ukraine. Suite aux plaintes des agriculteurs de plusieurs pays touchés par la concurrence déloyale des céréales ukrainiennes, la Commission européenne a autorisé en mai 2023 la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie et la Slovaquie à interdire les ventes des céréales de provenance d'Ukraine. Le 15 septembre, l'exécutif européen a levé l'interdiction des importations en échange de l'engagement de Kiev à prendre des mesures pour contrôler les flux de céréales vers les pays voisins. Après quatre mois de blocage des importations, en septembre 2023, le ministre roumain de l'agriculture et son homologue à Kiev, se sont mis d'accord sur la solution proposée par la Commission européenne qui permettra la reprise des importations de céréales ukrainiennes. Il s'agit d'un système de licences pour les entreprises exportatrices et importatrices qui, selon le responsable roumain de l'agriculture, protégera le travail et les intérêts des agriculteurs roumains.

En ce qui concerne le gaz, dans le contexte actuel, la RO est dans une situation comparativement favorable : selon les données européennes de 2020, la RO se trouve à la 2ème place des principaux producteurs de gaz en UE. De plus, le pays jouit d'un statut de demi-indépendance et est le 3ème pays le plus indépendant en matière d'énergie en UE. Avec environ 20-30% d'importations de gaz russe (en fonction de la saison, de l'activité des grands opérateurs économiques, mais aussi de la production intérieure) le pays n'a pas de contrat direct avec Gazprom. La Roumanie produit 80 % du gaz qu'elle consomme, le reste étant importé. L'objectif est de parvenir à l'indépendance énergétique dans les prochaines années, estimées entre 5 et 8 ans.

Actuellement, la production nationale est de 9,3 milliards de mètres cubes et la consommation de

⁷ https://www.portofconstantza.com/pn/page/np_statistici_port , <file:///C:/Users/BOGGA/Downloads/AR2022.pdf>

gaz est estimée à 11-12 milliards de mètres cubes par an. À la fin du mois de mai 2022, la loi « offshore » a été promulguée par le président Klaus Iohannis, ce qui a marqué le début tant attendu de l'extraction de gaz en mer Noire, qui va permettre l'extraction de 8-9 milliards de mètres cubes supplémentaires, permettant d'atteindre l'indépendance énergétique souhaitée.

Parallèlement, le gouvernement roumain cherche à diversifier davantage ses sources d'importation de gaz et de pétrole (discussions avec Azerbaïdjan, Bulgarie et Émirats Arabes Unis notamment). Selon l'Institut national des statistiques (INS), les importations de gaz naturel de la Roumanie ont diminué de 20 % en 2022 par rapport à 2021. Jusqu'à l'embargo imposé par l'UE en décembre 2022, la Russie était le principal pays d'où la Roumanie importait du pétrole pour l'industrie du raffinage (20 %), tandis que la part des produits pétroliers russes dans la consommation totale était de près de 25 %. Selon les données de l'INS, aucun pétrole brut n'a été importé de la Fédération de Russie au cours des cinq premiers mois de 2023, ce qui confirme que la Roumanie respecte l'embargo imposé par la Commission européenne sur les importations de pétrole brut russe par voie maritime. En fait, au cours des cinq premiers mois de l'année, près des trois quarts du pétrole brut importé par la Roumanie provenaient du Kazakhstan. On peut donc dire qu'une grande partie du pétrole brut russe a été remplacée par du pétrole brut kazakh. Les autres pays dont la Roumanie a importé du pétrole en 2022 sont la Libye, l'Irak, l'Azerbaïdjan et l'Arabie saoudite.

Dans ce contexte généré par les effets de la guerre sur l'économie, des **mesures de soutien** à la population se sont avérées nécessaires. Ainsi, à la fin du mois de mai 2022, la coalition gouvernementale a décidé de lancer un nouveau paquet de mesures sociales et économiques intitulé « Soutien à la Roumanie », d'un montant de 1,1 milliards d'euros, entré en vigueur le 1^{er} juillet 2022.

2 SECTEURS PRIORITAIRES ET OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES SUISSES

Selon les données centralisées par l'Office national du registre du commerce (ONRC), les enregistrements d'entités ont dépassé le seuil des 150 000 pour la première fois, avec 152 809 créations d'entreprises en 2022, soit une hausse de 3 % par rapport à 2021 et de 13,8 % par rapport au niveau de 134 220 enregistré avant l'épidémie de COVID en 2019. Alors qu'en 2021, les secteurs de l'agriculture, de l'énergie et du gaz et des technologies de l'information et de la communication ont enregistré les plus fortes augmentations en pourcentage du nombre d'entités nouvellement créées, en 2022, le secteur minier occupe la première place, le secteur de l'énergie et du gaz reste à la deuxième place et le secteur de l'éducation se hisse à la troisième place avec des augmentations de 551%, 170% et 47% respectivement pour atteindre 722 entreprises, 1 601 et 5 531 entités nouvellement créées en 2022.

Le nombre de sociétés à capitaux étrangers nouvellement créées en Roumanie a augmenté en 2022 de 25,5% par rapport à 2021, pour atteindre 7 368 unités avec un capital social total souscrit de 45,567 millions de dollars, soit 5 % de moins que les 47,941 millions de dollars des sociétés enregistrées l'année précédente.

Au 31 décembre 2022, **3417 sociétés suisses**⁸ opéraient en Roumanie avec un capital souscrit total de plus de **1,58 milliard d'euros**, la Suisse se classant au 10^e rang. Le nombre de sociétés à capital suisse au 31 août 2023 était de **3481** (1,41% des sociétés à capital étranger en Roumanie), la valeur du capital social souscrit étant équivalente à 1,582 milliard d'euros. EUR, ce qui représente 3,31 % du capital total souscrit par les investisseurs étrangers. Selon la valeur de l'investissement en équivalent devises, **la Suisse se situe au 9^{ème} rang** dans le classement par pays de résidence des investisseurs dans les sociétés à participation étrangère.

*

En ce qui concerne les opportunités pour les entreprises suisses en Roumanie, on peut citer **l'infrastructure** (plus particulièrement les chemins de fer), **le domaine IT&C**, **le tourisme**, **les services financiers de type assurances/banques** ou encore **l'éducation**. Pour les chemins de fer, plusieurs projets sont prévus pour leur modernisation et l'investissements futurs dans ce domaine sont essentiels pour l'avenir du transport ferroviaire dans le pays, option moins polluante que le transport terrestre. Selon l'INS⁹, le réseau ferroviaire roumain avait à la fin du 2022 une longueur totale de 19 629 km de lignes, dont 8 500 km (43,3 %) électrifiés, ce qui en fait le septième plus long de l'UE, et selon le CIA World Factbook¹⁰, le 23^e plus grand réseau ferroviaire au monde. Fin 2022, la Roumanie avait 10 615 km des lignes ferroviaires publiques en exploitation, dont un peu plus de 4'000 kilomètres de voies ferrées

⁸ <https://www.onrc.ro/index.php/ro/statistici?id=254>

⁹ https://insse.ro/cms/sites/default/files/field/publicatii/lungimea_cailor_de_transport_la_sfarsitul_anului_2022_1.pdf

¹⁰ <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/romania/>

électrifiées, soit 450 km de plus qu'il y a 30 ans. En l'absence de numérisation, la gestion du trafic continue de se faire par radio et par téléphone, et la vitesse commerciale moyenne est de 30-40 km/h. Les systèmes de signalisation actuels des chemins de fer roumains sont anciens, mécaniques, avec des clés. Peu de passages à niveau avec la voie ferrée sont équipés d'une protection. De nombreuses restrictions de vitesse sont dues à l'état de la voie, des ponts, de la visibilité ou des talus. Selon la direction du département de l'infrastructure de l'entreprise ferroviaire publique (CFR), 5,5 milliards d'euros, provenant principalement de fonds européens ont été investis par la Roumanie dans la modernisation de son infrastructure ferroviaire au cours des 20 dernières années. Il s'agit d'une somme importante que d'autres pays investissent chaque année dans des travaux de modernisation. 864 millions d'euros sont alloués à la numérisation du système ferroviaire et au développement d'infrastructures routières durables, y compris des éléments numériques dans le Plan national de redressement et de résilience (PNRR), qui prévoit aussi de moderniser 300 km de voies ferrées et d'acheter des nouveaux trains à hydrogène – à titre expérimental. Autres objectifs pertinents pour la réforme dans le domaine du transport ferroviaire ont également été fixés par le PNRR. Ils visent à augmenter de 25 % d'ici 2026 le trafic ferroviaire sur le réseau roumain. La Roumanie ne produit plus de voies ferrées, elles proviennent d'Autriche, d'Allemagne, d'Espagne, Italie et Pologne. Le reste de la superstructure peut être produit en Roumanie.

La Suisse, avec son expérience dans ce secteur, pourrait apporter une valeur ajoutée dans la réhabilitation/modernisation et les études de faisabilité dans le domaine. Le 18 octobre 2022, l'Ambassade de Suisse en Roumanie, en coopération avec l'Association de l'industrie ferroviaire suisse, Swissrail, a organisé un webinaire sur le système ferroviaire en Roumanie et les opportunités de coopération bilatérale Suisse-Roumanie. En présence de divers représentant(e)s des ministères roumains des Transports et de l'Infrastructure ainsi que des Investissements et des Projets Européens tout comme de la Chambre de commerce Suisse-Roumanie, le webinaire a permis d'échanger sur les besoins et les projets de développement, en cours et prévus, dans le domaine ferroviaire en Roumanie. Cela a été l'occasion pour Swissrail de présenter l'association et ses membres en donnant un aperçu de l'expertise et la capacité d'innovation de la Suisse en matière d'infrastructures et de technologies ferroviaires. Ce séminaire en ligne, qui a attiré un grand nombre de participants, a fourni une base solide pour la poursuite des discussions et de la coopération dans ce domaine.

En ce qui concerne le domaine IT&C, la Roumanie dispose d'un véritable vivier de talents. De plus, le secteur IT&C a enregistré le plus fort taux de croissance du nombre d'employés ces dernières années (11%), par rapport aux autres secteurs d'activité en Roumanie et s'est déjà imposé comme un important moteur de croissance nationale, reconnu sur le marché de l'emploi pour ses salaires attractifs et le grand nombre de postes offerts aux candidats. Cependant, paradoxalement, en matière de digitalisation du pays, malgré l'apport important du secteur IT&C au PIB, la Roumanie se classe 27^{ème} sur 27 États membres de l'UE dans l'édition 2022 de le rapport annuel de la Commission européenne sur l'indice de l'économie et de la société numériques (DESI), avec un score de 30,6 points, alors que la moyenne de l'UE est de 52,3 points¹¹. Le gouvernement conduit la transformation numérique du secteur public par le biais de la politique publique d'e-gouvernement pour 2021-2030 (adoptée le 3 juin 2021), le projet phare visant à établir un cadre pour les services et les outils de l'administration en ligne. Le PNRR comprend des mesures liées en tout ou en partie aux compétences numériques ou à la réalisation de grands projets de digitalisation du gouvernement, en consacrant 5,97 milliards d'euros (soit 20,5 % de la dotation totale de la Roumanie) au numérique. Leur mise en œuvre contribuerait à une augmentation stable des performances de la Roumanie dans toutes les dimensions du DESI. Le budget total spécifiquement alloué au développement des compétences numériques est d'environ 1,817 milliards d'euros.

Le tourisme demeure un domaine encore largement inexploité, la Roumanie étant fortement déficitaire en ce qui concerne les services fournis. Là aussi, **la Suisse peut** apporter une valeur ajoutée. Pour l'éducation, la Suisse peut apporter son expertise en formation duale, *via* des entreprises, car la Roumanie se situe encore largement derrière d'autres pays de l'UE dans ce domaine.

3 POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE

¹¹ <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/library/digital-economy-and-society-index-desi-2022>

3.1 Politique et priorités du pays hôte

Pour la Roumanie, membre de l'UE depuis 2007, **les relations économiques et commerciales avec l'UE demeurent une priorité**. Le pays reste déterminé à rejoindre la zone euro, mais les efforts des autorités sont actuellement « axés sur le redressement économique et social après la pandémie de COVID-19 et sur l'atténuation des effets négatifs du conflit militaire en Ukraine », selon le projet de convergence 2022-2025. Par ailleurs, la Roumanie ne remplit aucun des quatre critères d'adhésion à la zone euro (stabilité des prix, solidité des finances publiques, stabilité des taux de change et convergence des taux d'intérêt à long terme) et fut le seul des sept pays évalués à faire l'objet d'une procédure de déficit excessif, selon le rapport de convergence de la Commission européenne (juin 2022), qui sert de base à la décision du Conseil de l'UE pour déterminer si un État membre remplit les conditions nécessaires à l'adhésion. Début 2022, le ministre des Finances déclarait que 2029 était un objectif viable pour adhérer à la zone euro.

En janvier 2022, le Conseil de l'**Organisation de coopération et de développement économiques** (OCDE) a décidé d'ouvrir des négociations d'adhésion avec la Roumanie, un objectif majeur de la politique étrangère du pays depuis 2004, année de la première demande d'adhésion. L'ouverture des négociations est la preuve que l'économie roumaine a évolué dans la bonne direction ces dernières années. Cette invitation est pourtant assortie d'un certain nombre de conditions, notamment en ce qui concerne l'accélération des réformes structurelles, qui devraient créer la base permettant de rattraper les écarts de développement avec les pays membres de l'organisation. Le pays a reçu la feuille de route en juin 2022, un document qui définit les conditions et les étapes de l'adhésion à l'Organisation et vise à aligner la législation, les politiques et les pratiques internes sur celles de l'OCDE. Selon la feuille de route, la Roumanie sera évaluée par 26 comités de l'OCDE et devra intégrer plus de 250 instruments juridiques au niveau de la législation, des politiques et des pratiques nationales. En décembre 2022, la Roumanie a soumis un Mémoire initial, présentant une auto-évaluation de l'alignement de la législation, des politiques et des pratiques de la Roumanie avec chaque instrument juridique de l'OCDE en vigueur. Le 24 juillet 2023, la Roumanie a soumis, au siège de l'OCDE à Paris, l'instrument de ratification de la Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales (Convention anti-corruption). Cette adhésion représente une étape importante dans le renforcement des liens de la Roumanie avec l'OCDE dans le cadre du processus d'adhésion actuel.

En matière de coopération régionale, la Roumanie entretient de très bonnes relations politiques et économiques avec la **République de Moldavie**. La Roumanie a été solidaire avec sa voisine durant le COVID-19, contribuant à la donation de vaccins et à l'envoi de médecins dans le pays. Cette solidarité s'est amplifiée avec le début de la guerre en Ukraine, la Roumanie étant l'initiatrice (aux côtés de l'Allemagne et de la France), d'une plateforme de soutien à la Moldavie, afin de la soutenir dans sa gestion des réfugiés ukrainiens et ses pas vers une indépendance énergétique vis-à-vis de la Russie. De plus, la Roumanie a été la première à plaider en faveur de la Moldavie pour l'obtention du statut de pays candidat à l'UE auprès de Bruxelles. Depuis 2014, la Roumanie est le principal partenaire commercial de la Moldavie, et en 2022, le volume des échanges a atteint un niveau record d'environ 2,9 milliards de dollars. Au cours de l'année 2022, plusieurs initiatives conjointes de coopération bilatérale ont été développées : des projets d'infrastructure, le lancement de la reconstruction de plusieurs ponts sur le Prut, la réduction de la taxe d'itinérance, l'interconnexion des gazoducs et des oléoducs, l'ouverture de nouveaux points de passage frontaliers conjoints. La Roumanie a également aidé le pays voisin dans le contexte de la crise énergétique de l'automne-hiver 2022. Le dialogue politique s'est poursuivi par des visites mutuelles entre les chefs d'État dans le cadre global d'une coopération bilatérale et européenne étroite, ainsi que par le soutien clair et ferme de la Roumanie à la République de Moldavie et à sa résilience. Le président roumain Klaus Iohannis s'est rendu à Chisinau le 16 mars, et la présidente Maia Sandu à Bucarest du 28 au 30 juillet, ainsi que le 1er novembre 2022 et le 23 février 2023. Le 11 février 2022, la première réunion conjointe des gouvernements roumain et moldave s'est tenue à Chisinau, au cours de laquelle plusieurs accords ont été signés, dont celui sur l'assistance financière non remboursable de 100 millions d'euros. Un juin 2022, la première réunion des parlements des deux pays s'est tenue, au cours de laquelle une déclaration conjointe sur le soutien et la coopération bilatérale a été adoptée.

La Roumanie soutient les efforts de stabilisation et de développement dans les **Balkans occidentaux**, qui visent à renforcer la sécurité dans la région, ainsi que les perspectives de coopération avec l'UE. Dans le nouveau contexte sécuritaire de la mer Noire provoqué par la guerre, le partenariat stratégique de la Roumanie avec **la Turquie** est d'autant plus pertinent. Outre les récents changements dans les flux commerciaux dus au conflit, la coopération roumano-turque se présente sous une nouvelle

lumière. La Turquie est le premier partenaire commercial de la Roumanie en dehors de l'Union européenne et l'un des partenaires les plus importants dans le commerce international total de la Roumanie, à la fois en termes d'exportations et d'importations. Le volume total des échanges commerciaux entre la Roumanie et la Turquie s'est élevé à 9,4 milliards de dollars en 2022, soit une hausse de 12,5 % par rapport à l'année précédente.

En 2022, la **Russie** se situait à la 11^{ème} place en tant que pays partenaire à l'import (gagnant 4 places par rapport à 2020). **L'Ukraine** se situait à la 17^{ème} place en tant que pays partenaire à l'importation (gagnant 3 places par rapport à 2020).

En ce qui concerne la **Chine**, elle s'est située à la 19^{ème} place en tant que pays partenaire à l'export et à la 6^{ème} place pour les importations.

3.2 Perspectives pour la Suisse (potentiel de discrimination ou avantage comparatif)

Les relations économiques entre les deux pays sont soumises aux Accords bilatéraux. Il n'y a pas de discrimination particulière observée à l'égard de la Suisse. En revanche, l'instabilité politique et fiscale peut freiner la Suisse à investir sur le long terme. Les deux pays sont liés par un accord de double imposition ainsi que par un accord de promotion et de protection des investissements.

La première contribution suisse à la Roumanie, d'un montant de 181 millions de CHF, a pris fin en décembre 2019. Les projets déroulés sous ses auspices ont permis de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays. En septembre 2021, le Parlement suisse a voté en faveur d'une deuxième contribution à 13 États membres de l'UE. Le 12 décembre 2022, le Président de la Confédération, Ignazio Cassis, et le ministre des Finances roumain, Adrian Căciu, ont signé – en présence du Président Klaus Iohannis – l'accord-cadre pour la mise en œuvre de la seconde contribution. Dans ce cadre, la Roumanie se verra allouer 221.5 millions CHF, soit le deuxième plus grand montant après la Pologne. Les thèmes sont similaires à la première contribution : formation duale ; recherche et innovation ; financement pour PME ; sécurité publique ; efficacité énergétique et énergies renouvelables ; transports publics ; santé et protection sociale ; minorités et groupes défavorisés ; engagement civique et transparence. Cette seconde contribution sera, une fois de plus, l'occasion de renforcer les relations bilatérales et de soutenir la Roumanie dans la réduction des disparités sociales et économiques.

4 COMMERCE EXTÉRIEUR

4.1 Évolution et perspectives générales

Après une baisse en 2020 en lien avec la pandémie, le commerce extérieur de la Roumanie a repris en 2021. En 2022, le commerce extérieur total de la Roumanie s'est élevé à 218,1 milliards d'euros, soit une hausse de 26 % par rapport à 2021. Les exportations ont atteint 92 milliards d'euros, soit une hausse de 23 %, et les importations 126 milliards d'euros, soit une hausse de 28 %. Il s'agit d'une année record pour le commerce roumain, tant du côté des importations que des exportations. La moyenne des exportations roumaines a dépassé 7,6 milliards d'euros et, pour la première fois dans l'histoire du commerce extérieur roumain, les exportations ont dépassé 8,5 milliards d'euros au cours d'un seul mois, celui de septembre. Des aspects moins favorables en 2022 : les exportations de la Roumanie ne se classent que 15e parmi les 27 pays de l'UE selon Eurostat, bien que le pays occupe une place importante dans l'Union, tant en termes de population (6e rang) que de superficie (8e rang). En plus, le déficit de la balance commerciale atteint le chiffre record de 34,1 milliards d'euros. En 2021, il n'était que de 23,7 milliards d'euros, selon Eurostat.

4.1.1 Commerce de marchandises

Les exportations de la Roumanie ont augmenté de 23,1% en 2022 pour atteindre 91,952 milliards d'euros et les importations ont augmenté de 28,1% par rapport à 2021, pour atteindre 126,054 milliards d'euros. Le déficit de la balance commerciale en 2022 a été de 34,094 milliards d'euros, selon les données publiées par l'Institut national des statistiques (INS). Soit trois fois plus que les fonds européens entrés dans le pays la même année.

En 2022, l'UE est restée le principal marché commercial. Des parts importantes dans la structure des exportations et des importations ont été détenues par des groupes de produits : machines et matériel

de transport (41,7 % pour les exportations et 32,8 % pour les importations), les autres produits manufacturés (29,8% des exportations et 28,3% des importations). La valeur des échanges de biens intra-UE27 en 2022 s'est élevée à 66,455 milliards d'euros pour les exportations et à 89,332 milliards d'euros pour les importations, soit 72,3% du total des exportations et 70,9% du total des importations. Les principaux partenaires sont l'Allemagne (19,8% des exportations et 17,8 % des importations) et l'Italie (10,1% des exportations et 8,2% des importations), suivis par la Hongrie, la Bulgarie et la France (exportations) et la Bulgarie, la Hongrie et la Pologne (importations).

La valeur des échanges de biens extra-UE27 en 2022 a été de 25,497 milliards d'euros pour les exportations et de 36,714 milliards d'euros pour les importations, soit 27,7% du total des exportations et 29,1% du total des importations.

4.1.2 Commerce de services

Le commerce international de services de la Roumanie s'est diversifié en 2022, l'excédent avec les pays non membres de l'UE passant à 45 % du total contre 33 % en 2021, se rapprochant ainsi de l'excédent de la zone euro. En Roumanie, l'excédent par rapport au PIB a augmenté en 2022 pour atteindre 4,4 % contre 3,9 % en 2021, revenant ainsi au niveau de 2020. L'augmentation de l'excédent est principalement due aux échanges avec les pays non membres de l'UE.

4.2 Commerce bilatéral

4.2.1 Commerce de marchandises

Selon l'Institut des statistiques roumain, la Suisse est le 20^{ème} partenaire en termes d'importations. Elle représente 1% de toutes les importations, soit 1,249 milliards d'euros (3,39 % de plus qu'en 2021). En termes d'exportations, la Suisse n'entre toujours pas dans le top 20 des pays vers lesquels la Roumanie exporte, avec un montant de 668,5 millions d'euros en 2022 en hausse de 20 % par rapport à 2021 (557 millions d'euros), représentant 0,75 % des exportations totales. Cela représente la somme la plus élevée vers un pays de l'AELE (devant la Norvège).

Les chiffres présentés par l'Office fédérale des douanes sont légèrement plus élevés que les chiffres roumains. Les exportations suisses ont principalement concerné la chimie/pharmacie (67%), les machines et appareils (14%) ainsi que les métaux (7%). Quant aux importations, la Suisse a importé des textiles et chaussures (22%), des textiles et chaussures (20%), des métaux (15%), des véhicules (13%) ainsi que de la chimie/pharmacie (8%).

4.2.2 Commerce de services (si données disponibles)

La Banque nationale roumaine ne dispose pas de classification concernant le commerce des services par pays. Seules les données totales sont accessibles.

Selon la [Banque Nationale Suisse](#), en 2022, le volume des **échanges de services** avec la Roumanie a atteint **775 mio CHF**, contre 747 mio CHF en 2021 (+4%)¹².

5 INVESTISSEMENTS DIRECTS

5.1 Évolution et perspectives générales

En 2022, le flux net d'investissements directs étrangers (IDE) en Roumanie a atteint un niveau record de 10 milliards d'euros, soit une augmentation de 12,3 % par rapport à 2021. Cette évolution a été favorisée par l'assouplissement des restrictions imposées dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et met en évidence la résilience du climat d'investissement roumain, malgré les tensions géopolitiques et la crise énergétique. L'examen détaillé des flux nets d'IDE par secteurs économiques montre une prédilection des investisseurs étrangers pour l'industrie, le commerce et l'intermédiation financière et l'assurance.

Depuis l'automne 2020, la Banque nationale roumaine (BNR) publie la répartition par pays d'origine

¹² [Banque Nationale Suisse](#), [Bundesamt für Statistik](#)

du solde IDE, en fonction du pays d'origine de l'investisseur immédiat (intermédiaire) ainsi que de l'investisseur final (le bénéficiaire effectif final). Ainsi, pour les investisseurs intermédiaires, le classement se présente comme suit, pour l'année 2022¹³ :

- 1) Pays-Bas - 23,6 milliards d'euros, soit 21,9% du total des IDE.
- 2) Allemagne -14,01 milliards d'euros, soit 13%.
- 3) Autriche – 12,9 milliards d'euros, soit 12%.
- 4) Italie - 8,1 milliards d'euros, soit 7,6%.
- 5) Chypre – 6,8 milliards d'euros, soit 6,3%.
- 6) France – 6,5 milliards d'euros, soit 6%.

Pour les investisseurs finaux (réels), le classement pour 2022 est le suivant :

- 1) Allemagne – 16,12 milliards d'euros, soit 13%.
- 2) Autriche – 11,54 milliards d'euros, soit 12%.
- 3) France – 10,51 milliards d'euros, soit 9,6%.
- 4) Italie – 8,39 milliards d'euros, soit 8,3%.
- 5) États-Unis – 7,28 milliards d'euros, soit 6,8%.
- 6) Roumanie – 4,3 milliards d'euros, soit 4,1%.

La relance de l'activité économique, dans le contexte de l'assouplissement puis de la levée des restrictions imposées par la pandémie de COVID-19, a conduit à une mobilisation globale des capitaux et à une réorientation des ressources financières vers des secteurs à fort potentiel d'expansion, tels que l'industrie et le commerce. Dans le cas de la Roumanie, les deux secteurs d'activité ont enregistré des augmentations de 71,5 % en 2022 par rapport à 2021, pour l'industrie et à 15,6 % pour le commerce. Le solde de l'IDE a atteint un niveau record de 107,944 milliards d'euros à la fin de l'année 2022. Sur ce montant, 65,8 représentent des investissements dans des entreprises d'IDE greenfield. En 2022, environ 80 % du flux net d'IDE a été dirigé vers les domaines suivants : l'industrie (4,4 milliards d'euros), le commerce (2 milliards d'euros) et l'intermédiation financière et l'assurance (1,61 milliard d'euros). Au sein de l'industrie, la majorité des investissements étrangers ont été réalisés dans l'industrie manufacturière (2,851 milliards d'euros).

Les principaux secteurs recevant des IDE sont le secteur des ordinateurs et autres produits électroniques, optiques et électriques (629 millions d'euros), les produits alimentaires, les boissons et le tabac (492 millions d'euros), les moyens de transport (422 millions d'euros) et les machines et équipements (273 millions d'euros).

Le 14 avril 2022, le gouvernement roumain a adopté une ordonnance d'urgence (No. 46/2022), visant à mettre en œuvre la directive de l'UE sur les investissements étrangers (2019/452). Ainsi, tout investissement étranger sera revu par une Commission spécifique nouvellement établie (« *Commission for the Examination of Foreign Direct Investment* ») s'il remplit les trois critères suivants (critères cumulatifs) :

1. Investissement provenant d'un pays hors UE.
2. Investissement dans un secteur considéré comme sensible d'un point de vue de sécurité intérieure (ex. : infrastructure critique, technologies, transport, énergie, etc...).
3. Investissement dépassant les deux millions d'euros.

Cela implique que tout investissement remplissant ces critères doit être annoncé à ladite Commission, qui soumet un avis (autorisation, autorisation conditionnelle ou rejet). Afin de limiter l'impact de la réglementation, le régime des IDE ne s'applique toutefois qu'aux investissements importants dépassant le seuil de 2 millions d'euros. Toutefois, un investissement direct étranger peut être soumis à l'approbation même si le seuil de 2 millions d'euros n'est pas dépassé, si l'investissement est susceptible d'affecter la sécurité nationale ou l'ordre public. En ce qui concerne les conséquences pour les investissements suisses, l'Ambassade de Suisse en Roumanie suit étroitement la mise en œuvre de la Directive.

5.2 Investissements bilatéraux

En tant qu'investisseur immédiat (intermédiaire), la Suisse se positionne à la 8^{ème} place, pour l'année

¹³ <https://www.bnr.ro/PublicationDocuments.aspx?icid=9403>

2022, avec un total de 5,67 milliards d'euros (soit 4,3%) d'investissements directs¹⁴ en conservant la même 8^{ème} place dans le classement en 2021 (5,08 milliards d'euros).

En tant qu'investisseur final (réel), la Suisse se positionne également à la 8^{ème} place, totalisant 4 milliards d'euros d'investissements pour 2022 (soit 3,3%). Le pays perd une place dans le classement, par rapport à la 7^e place en 2021 (3,61 milliards d'euros).

Les grandes entreprises suisses présentes en Roumanie sont de renommée internationale. Les secteurs économiques qui ont attiré le plus d'investissements suisses sont : l'industrie pharmaceutique, l'industrie des matériaux de construction, les produits chimiques et pétrochimiques, l'informatique et les télécommunications, l'aéronautique, l'énergie, y compris les biocarburants et les énergies renouvelables, l'alimentation, l'élevage, l'immobilier et d'autres encore.

De nombreuses PME suisses sont également présentes et actives dans divers domaines, tels que : conseil fiduciaire, imprimerie, appareils électriques, textile, fournisseurs de productions automobiles, production de composants plastiques, IT&C. Dans le secteur primaire, des entreprises suisses sont également actives, où elles produisent des produits *bio* pour le marché occidental.

6 PROMOTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

6.1 Instruments de la promotion économique extérieure suisse

De nombreuses entreprises suisses regardent la Roumanie avec grand intérêt et espèrent découvrir son potentiel en matière d'innovation, d'énergies renouvelables et de technologies du futur, pour n'en citer que quelques-unes. Néanmoins, il est primordial qu'elles trouvent ici un environnement d'affaires stable et prévisible. L'Ambassade de Suisse est une interlocutrice importante pour les entreprises suisses qui souhaitent des renseignements au sujet des possibilités d'investissements et de commerce en Roumanie. La représentation suisse collabore étroitement avec la Chambre de commerce Suisse-Roumanie (CCE-R), pour répondre aux questions des entreprises au sujet d'éventuels obstacles administratifs/réglementaires, juridiques, de même que sur les risques de corruption. La CCE-R donne la possibilité de créer des contacts ainsi que de les maintenir sur la durée. De plus, en collaboration et avec le soutien de notre Ambassade, la CCE-R a entrepris plusieurs voyages d'affaires à travers le pays, afin de permettre (1) aux membres de la Chambre ainsi qu'à de potentiels nouveaux membres de se rencontrer et (2) d'établir le contact avec les autorités locales pour relayer les intérêts des entreprises suisses. La CCE-R dispose d'une page [web](#), qui informe au sujet des divers événements organisés, que ça soit en collaboration avec notre représentation ou avec d'autres chambres de commerce. L'Ambassade de Suisse a également signé un accord de partenariat avec la CCE-R, afin de promouvoir le *Swiss Sponsors' Fund*. Cette initiative permet aux membres de la CCE-R de devenir sponsors de projets culturels/artistiques/éducatifs, soutenus par notre Ambassade, qui ont un lien direct ou indirect avec la Suisse.

Il n'existe pas d'institution en Roumanie qui s'occupe de la promotion des exportations suisses. Néanmoins, le *Swiss Global Entreprises* (S-GE) offre des services d'informations qui permettent de comparer différents pays. Le S-GE coopère avec la CCE-R ainsi qu'avec la Chambre de commerce Suisse-Europe centrale (SEC).

6.2 Intérêt du pays hôte pour la Suisse

L'intérêt des Roumains pour la Suisse en tant que pays de destination touristique existe mais demeure limité, bien que la Suisse ait une excellente réputation en tant que lieu de villégiature. En matière d'éducation, la Suisse reste, aux yeux de la Roumanie, un centre d'excellence, d'où un intérêt marqué de la part d'étudiant-e-s de se rendre en Suisse.

Les investissements roumains en Suisse demeurent une exception mais ils existent. Le 6 septembre 2018, l'investissement de TUDOR Tech SA (président Mircea Tudor) a été inauguré dans le parc technologique de Saint-Imier, canton de Berne, actif dans la production de systèmes de sécurité pour les aéroports et les frontières (scanners à grande vitesse, etc.).

Selon le guide des entreprises pour la Confédération suisse (2023) publié par le ministère roumain du tourisme et de l'entrepreneuriat¹⁵, les petites et moyennes entreprises appartenant à des investisseurs roumains sont actives en Suisse dans les domaines de l'informatique, de la construction, de

¹⁴ <https://www.bnr.ro/PublicationDocuments.aspx?icid=9403> , [file:///C:/Users/BOGGA/Downloads/ISD2022%20\(3\).pdf](file:///C:/Users/BOGGA/Downloads/ISD2022%20(3).pdf) (page 48)

¹⁵ http://www.imm.gov.ro/adaugare_fisiere_imm/2018/11/Indrumar-de-afaceri-Elvetia-2023-1.pdf

l'industrie cosmétique, de la restauration, des petites unités de production industrielle, du commerce de détail, des services dans le domaine de la distribution et de l'approvisionnement en énergie, des cabinets médicaux et dentaires, de l'œnologie, etc.

En ce qui concerne la place financière suisse, il n'existe pas d'institution financière helvétique sur le marché roumain. L'intérêt du côté roumain demeure par conséquent limité en la matière.

CONCLUSIONS

Vue d'ensemble de l'économie roumaine en 2022 :

- En 2022, l'économie roumaine a retrouvé ses niveaux d'avant la pandémie plus tôt que prévu, estime le ministère des finances dans le rapport sur la dette publique au 31 décembre 2022.
- La croissance économique de 4,7 % en 2022 reflète une reprise économique de la demande, principalement grâce à la consommation privée et à l'investissement.
- La Roumanie a terminé l'année 2022 avec un taux d'inflation annuel de 16,4 % (en hausse de 8,2 points de pourcentage par rapport à 8,2 % en décembre 2022). Les pressions inflationnistes ont été principalement alimentées par les hausses de prix des biens et services, mais aussi par les hausses des prix des produits alimentaires. En moyenne annuelle, l'inflation s'est élevée à 13,8 %.
- La Roumanie a réussi à maintenir un équilibre économique relativement stable, y compris sur le marché du travail, grâce à l'introduction de mesures de soutien aux employés et aux employeurs, améliorant la flexibilité sur le lieu de travail, et la réorientation des ressources humaines vers des secteurs moins touchés par la crise et présentant des perspectives de croissance dans les années à venir. Dans ces conditions, en 2022, par rapport à l'année précédente, il y a eu une augmentation du nombre d'emplois (de 0,7 % et de 1,5 % respectivement), tandis que le taux de chômage est resté constant (à 5,6 %).
- En 2022, le déficit des comptes courants a augmenté pour atteindre 9,3 % du PIB, contre 7,3 % en 2021.
- La Roumanie a reçu un total de 11,3 milliards d'euros de Bruxelles en 2022, le montant le plus élevé depuis son admission dans l'UE (PNRR + fonds UE 2014-2020). Le taux d'absorption des fonds européens a augmenté en 2022, passant de 50% à 71%

Perspectives

- En ce qui concerne les perspectives pour 2023, après la performance robuste de l'économie en 2022, selon le FMI la croissance s'est ralentie au cours du premier semestre de cette année, principalement en raison d'une consommation plus faible, d'une inflation plus élevée et de l'érosion des salaires réels. Dans le même temps, les investissements publics et privés sont restés soutenus.
- Malgré ce ralentissement, la croissance devrait rester relativement robuste et plus élevée que celle de la plupart des pays pairs. En 2023, la croissance devrait s'élever à 2,25 pour cent, soutenue par des investissements importants. En 2024, l'économie devrait se redresser légèrement pour atteindre une croissance d'environ 2,75 pour cent, la hausse des salaires réels et de la demande extérieure étant partiellement compensée par l'assainissement budgétaire nécessaire. Toutefois, en ce qui concerne l'année 2024, les analystes estiment que, il pourrait être difficile de mettre en œuvre l'assainissement budgétaire et les prochaines étapes du plan national de relance et de résilience (PNRR) au cours d'une année marquée par de multiples élections (locales, parlementaires, euro-parlementaires et présidentielles).
- À moyen terme, l'économie devrait retrouver son taux de croissance potentiel de 3,75 % grâce à la reprise de la consommation et à la vigueur des investissements, soutenus par les fonds de la facilité pour la relance et la résilience.
- L'inflation devrait décélérer de 7½ pour cent à la fin de 2023 à 4½ pour cent à la fin de 2024. Selon les experts du FMI, l'objectif initial de déficit de 4,4 % du PIB pour 2023 est hors de portée, et ils prévoient un déficit de 6 % du PIB. Le nouveau paquet fiscal améliorera les finances publiques en 2024 et au-delà d'environ 1 % du PIB, ce qui se traduira par un déficit légèrement supérieur à 5 % du PIB en 2024. Toutefois, les déficits budgétaires devront tomber en dessous de 3 % du PIB, comme convenu avec la Commission européenne.
- D'autre part, la Commission européenne considère dans ses prévisions économiques de printemps que malgré une croissance solide du PIB, les perspectives d'emploi restent faibles car le vieillissement de la population et les migrations massives constituent de sérieux

obstacles à la création d'emplois. Toutefois, l'intégration sur le marché du travail des personnes fuyant la guerre en Ukraine et les visas pour les travailleurs non ressortissants de l'UE pourraient constituer des facteurs d'atténuation. Le taux de chômage devrait diminuer légèrement pour atteindre 5,4 % en 2023 et 5,1 % en 2024.

- La dernière évaluation de la Commission européenne dans le domaine de la viabilité budgétaire fait état de risques faibles pour la viabilité à court terme, de risques élevés pour la viabilité à moyen terme et de risques modérés pour la viabilité à long terme. Alors que la politique budgétaire devrait continuer à se caractériser par la souplesse de sa réponse à l'évolution de la pandémie et compte tenu de la situation géopolitique, des mesures efficaces et bien ciblées et des politiques budgétaires prudentes et favorables à la croissance, conformément aux dispositions du pacte de stabilité et de croissance, sont essentielles pour assurer la viabilité des finances publiques à moyen terme.
- Dans ce contexte, la Roumanie est restée un partenaire fiable de l'Ukraine en 2023, fournissant une aide humanitaire aux réfugiés ainsi qu'un soutien au transport des céréales. Les autorités roumaines ont annoncé qu'elles souhaitaient doubler la capacité mensuelle de transit des céréales ukrainiennes dans le port de Constanta de deux à quatre millions de tonnes grâce à des investissements dans l'infrastructure du port de Constanta, des ports du Danube, ainsi que des routes et des chemins de fer. Compte tenu de sa situation stratégique et de sa connectivité exceptionnelle pour le commerce mondial et le transport multimodal, y compris les voies terrestres, fluviales, maritimes et aériennes, la Roumanie plaide pour devenir un centre logistique pour la reconstruction de l'Ukraine. Les deux pays ont ouvert une nouvelle page de leur coopération bilatérale et que leurs relations n'ont jamais été aussi bonnes et cohérentes qu'aujourd'hui, la preuve en étant la rapidité avec laquelle les contacts à haut niveau et les échanges de visites ont lieu. Le point culminant a été la décision des présidents Klaus Iohannis et Volodymyr Zelenski de faire évoluer les relations entre les deux pays vers un partenariat stratégique.
- De même, La Roumanie a continué à faire preuve de solidarité avec la République de Moldavie en lui apportant un soutien économique et de participer activement aux initiatives diplomatiques régionales et européennes visant à renforcer la sécurité dans la région de la mer Noire, telles que l'Initiative de Trois Mers.
- Au 1 septembre 2023, le taux d'absorption pour les fonds UE 2014-2020 était 84% et a toutes les chances d'atteindre 95 % d'ici la fin de l'année. Du point de vue de la Suisse, l'ancrage solide de la Roumanie dans l'UE est très bénéfique. Une bonne intégration européenne de la Roumanie permet aussi d'encourager continuellement le pays à entreprendre les réformes nécessaires pour renforcer l'État de droit et les indicateurs économiques, ce qui est bénéfique pour la deuxième contribution et pour les relations bilatérales avec la Suisse alors que la Roumanie est devenue son premier partenaire commercial en Europe du Sud-Est.

ANNEXE 1 – Structure de l'économie

Structure de l'économie du pays hôte

	2016	2022
Répartition du PIB		
Secteur primaire	3,9%	4,5%
Secteur manufacturier	29,1%	28,8%
Services	45,2%	57,7%

Répartition de l'emploi	2016	2022
Secteur primaire	23,1%	14,3%
Secteur manufacturier	28,7%	38%
Services	48,2%	48,7%
– dont services publics	13,8%	17,3%

N.B. : à partir de 2021, la Classification des activités de l'économie nationale (CAEN) a modifié quelques nomenclatures et **les personnes produisant des biens agricoles destinés exclusivement ou majoritairement à l'autoconsommation ne font plus partie de la population occupant un emploi, d'où la différence considérable entre les chiffres de 2016 et 2021 pour le secteur primaire**. Les données de l'Institut des statistiques roumain ont publié des chiffres ajustés à ces nouvelles nomenclatures uniquement pour 2019, 2020 et 2021.

« Un nouveau règlement-cadre relatif aux statistiques européennes pour les particuliers et les ménages fondées sur des données au niveau individuel collectées à partir d'échantillons (règlement UE 2019/1700 du Parlement européen et du Conseil du 10 octobre 2019) est entré en vigueur à partir de 2021. Ce dernier, ainsi que les règlements délégués et d'exécution, constituent la nouvelle base juridique de l'enquête sur les forces de travail dans les ménages et de l'enquête mensuelle sur le chômage. Ces modifications législatives introduisent un certain nombre de changements méthodologiques importants visant à améliorer la comparabilité des résultats entre les États membres de l'UE (nouvelle définition de l'emploi, modification de la méthode de collecte, questionnaire standardisé utilisé pour la collecte des données, etc...) »

Source(s): *Romania in figures*, 2023, National Institute of Statistics :

https://insse.ro/cms/sites/default/files/field/publicatii/romania_in_figures_2023.pdf

ANNEXE 2 – Principales données économiques

Principales données économiques du pays hôte

	2020	2021	2022
PIB (USD mia)*	251,70	285,61	301,27
PIB/habitant (USD)*	13 020	14 870	15 820
Taux de croissance (% du PIB)*	-3,7	5,9	4,7
Taux d'inflation (%)*	2,1	8,2	16,4
Taux de chômage (%)*	6,1	5,6	5,6
Solde budgétaire (% du PIB)*	-9,6	-6,7	-5,8
Solde des transactions courantes (% du PIB)*	-4,9	-7,2	-9,3
Dette extérieure totale (% du PIB)**	49,6	51,4	51,7
Service de la dette (% des exportations)***	20,4		
Réserves (mois d'importations)**	4,6	4,2	3,6

* Source : FMI, *Data Mapper*, octobre 2023, <https://www.imf.org/en/Countries/ROU#> ; <https://www.imf.org/external/datamapper/profile/ROU>

** Source : FMI, Article IV, septembre 2022 ; <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2022/09/22/Romania-2022-Article-IV-Consultation-Press-Release-Staff-Report-and-Statement-by-the-523729>

*** Source : Banque mondiale (les données pour 2021 et 2022 ne sont pas encore disponibles) <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/DT.TDS.DECT.EX.ZS?locations=RO>

ANNEXE 3 – Partenaires commerciaux

Partenaires commerciaux du pays hôte

année : 2022

Perspective selon le pays hôte

Rang	Pays	Exportations par le pays hôte (EUR millions)	Part	Var. ¹⁶	Rang	Pays	Importations par le pays hôte (EUR millions)	Part	Var. ¹⁵
1	Allemagne	18249,9	19,8%	19%	1	Allemagne	22429,9	17,8%	14,4%
2	Italie	9252,8	10,1%	18,4%	2	Italie	10305,4	8,2%	17,1%
3	Hongrie	6794,4	7,4%	60%	3	Bulgarie	8809,2	7%	117,2 %
4	France	5527,6	6%	15,9%	4	Hongrie	8194,0	6,5%	20,4%
5	Bulgarie	3575,1	3,9%	22,1%	5	Pologne	7440,8	5,9%	21%
6	Pologne	3502,4	3,8%	17,6%	6	Chine	7378,6	5,9%	18,9%
18	Serbie	1485,4	1,6%	51,4%	20	Suisse	1249,9	1%	3,4%
	UE	66455	72,3%	22,8%		UE	71265,3	72,4%	20,3%
	Total	66455,06	100 %	23,1%		Total	89334,1	100 %	25,4%

Source(s) : *Buletin statistic de comert international*, nr. 12, 2022 -
https://insse.ro/cms/sites/default/files/field/publicatii/buletin_statistic_de_comert_international_nr.12_2022_1_0.pdf

¹⁶ Variation par rapport à l'année précédente en %

ANNEXE 4 – Échanges commerciaux bilatéraux

Échanges commerciaux bilatéraux entre la Suisse et le pays hôte

	Export (Mio. CHF)	Variation (%)	Import (Mio. CHF)	Variation (%)	Solde (en Mio.)	Volume (en Mio.)
2017	773	10.9	643	8.4	130	1'416
2018	794	2.7	752	16.9	42	1'546
2019	1'076	35.5	783	4.1	293	1'859
2020	1'364	26.8	792	1.1	572	2'156
2021 (*T1)	1'584	16.2	866	9.3	718	2'450
2022	1'755	10.7	966	11.6	788	2'721
2022 (**T2)	1'761	10.9	1'000	12.4	761	2'751
2023 (I-VII)	962	-10.0	614	12.9	347	1'576

*) Total « conjoncturel » (T1) : sans l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes, ni les objets d'art et antiquités ; **Total 2: avec l'or en barres et autres métaux précieux, les pièces de monnaie, les pierres précieuses et semi-précieuses, ainsi que les œuvres d'art et les antiquités. Le total 2 avant 2012 ne comprend pas l'or, l'argent et les pièces.

Exportations	2021 (% du total)	2022 (% du total)
1. Produits des industries chimiques et pharmaceutiques	65	67
2. Machines, appareils, électronique	17.1	14
3. Métaux	7	7
4. Instruments de précision, horlogerie et bijouterie	3.5	4

Importations	2021 (% du total)	2022 (% du total)
1. Machines, appareils, électronique	24	22
2. Textiles, habillement, chaussures	22	20
3. Métaux	15	15
4. Véhicules	9.8	13

Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

ANNEXE 5 – Principaux pays investisseurs

Principaux pays investisseurs dans le pays hôte Année : 2022

Investisseurs immédiats (intermédiaires)

Rang	Pays	Investissements directs (EUR, millions)	Part
1	Pays-Bas	23 606	22%
2	Allemagne	14 012	12,2%
3	Autriche	12 901	12%
4	Italie	8 150	8,4%
5	Chypre	6 809	6,2%
6	France	6 504	6%
7	Luxembourg	5 967	5,1%
8	Suisse	5 668	4,3%
9	Belge	3 017	3%
10	Grande Bretagne	2 857	2,4%
	Total	107 944	100 %

Source(s) : Banque nationale roumaine, *Investitiile straine directe in Romania*, Raport anual 2022 - <https://www.bnr.ro/Investitiile-straine-directe-in-Romania---Raport-anual-2022-26832.aspx>